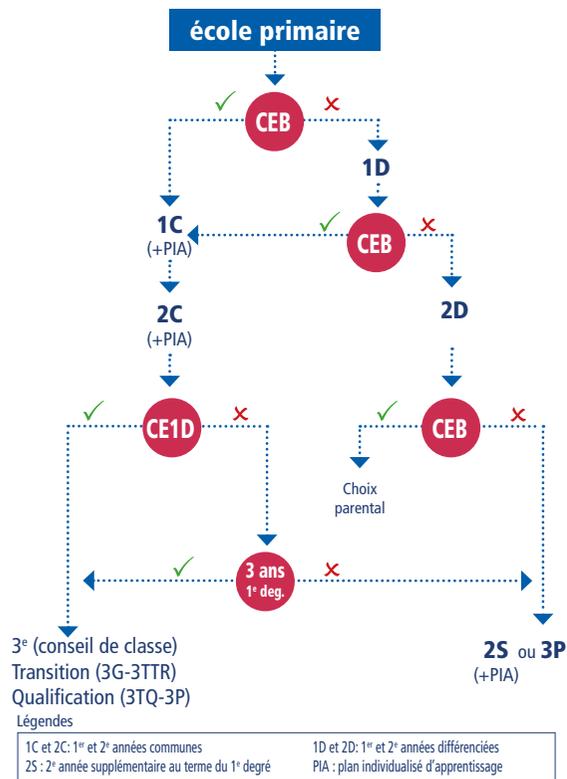


# Premier degré

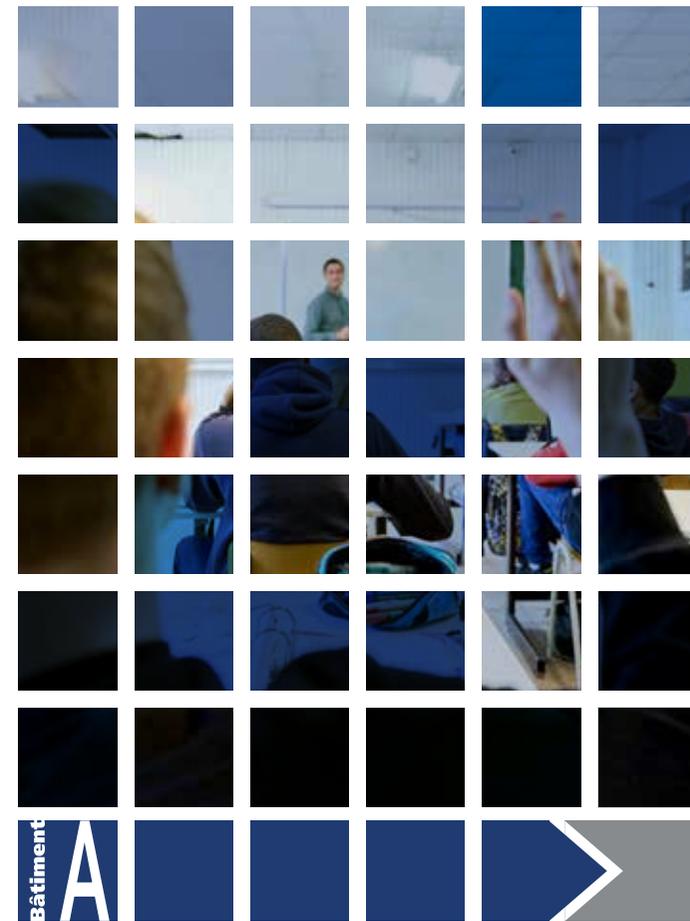
Le premier degré se subdivise en un 1<sup>er</sup> degré différencié (1D) pour les élèves qui sont issus de l'enseignement primaire sans avoir obtenu le Certificat d'étude de base (CEB) et en un 1<sup>er</sup> degré commun (1C) pour les autres élèves. Le 1<sup>er</sup> degré dure deux ans, avec possibilité d'une seule année supplémentaire au terme du 1<sup>er</sup> degré.



L'obtention du Certificat d'étude du 1<sup>er</sup> degré (CE1D) permet à l'élève de poursuivre sa scolarité dans toutes les sections et toutes les formes du 2<sup>e</sup> degré.

Les 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> degrés se présentent en deux sections :

- un enseignement de transition qui prépare les élèves à poursuivre des études supérieures tout en leur permettant d'entrer dans la vie active;
- un enseignement de qualification qui forme les élèves à l'exercice d'un métier tout en leur donnant la possibilité de poursuivre des études supérieures.



# Institut **Don Bosco**

Le premier degré



Avenue du Val d'Or, 90d - 1150 Bruxelles  
 02 771 01 02

[www.idbbxl.com](http://www.idbbxl.com)  
[direction@idbbxl.com](mailto:direction@idbbxl.com)



# Le premier degré commun

Le premier degré de l'enseignement secondaire correspond aux deux premières années de l'enseignement secondaire, généralement destiné aux élèves âgés de 12 à 16 ans. Cette étape est essentielle dans le parcours scolaire des élèves, car elle leur permet de consolider les connaissances acquises à l'école primaire et de développer de nouvelles compétences.

Le premier degré de l'enseignement secondaire en Belgique est divisé en deux années appelées «1ère année commune» et «2e année commune». Les élèves suivent un programme d'études général qui comprend des cours de langues (néerlandais, français, anglais), de mathématiques, de sciences, de géographie, d'histoire, d'éducation civique, de religion ou de morale, d'éducation physique et d'arts plastiques.

À la fin de la deuxième année, les élèves doivent passer un examen appelé «CE1D» (Certificat d'Etudes de Base) qui évalue leur niveau de connaissances et de compétences. Cet examen est important car il permet aux élèves de poursuivre leur parcours scolaire dans les différents types d'enseignement secondaire en Belgique, en fonction de leurs résultats et de leurs aspirations.

# Le premier degré différencié

Le premier degré différencié est une mesure de soutien scolaire mise en place pour les élèves en difficulté d'apprentissage. Il s'agit d'un programme personnalisé et individualisé qui vise à répondre aux besoins spécifiques de chaque élève.

Le premier degré différencié est destiné aux élèves du premier degré de l'enseignement secondaire, c'est-à-dire ceux qui sont âgés de 12 à 16 ans. Il consiste en des heures supplémentaires de cours, dispensées par des enseignants spécialisés, pour aider les élèves à surmonter leurs difficultés et à améliorer leurs résultats scolaires.

Le programme du Premier degré différencié peut inclure des cours de remédiation en mathématiques, en français, en langues étrangères ou dans d'autres matières, ainsi que des séances de coaching et de soutien individuel. L'objectif est de permettre à chaque élève de progresser à son rythme et de réussir sa scolarité.

## 1er degré formation commune : 1C

Formation commune	1C
Religion catholique	2h
Français	6h
Langue moderne 1 néerlandais	4h
Mathématiques	4h
Education physique	3h
Etude du milieu	4h
Sciences	3h
Education par la technologie	1h
Education plastique	1h
Activités complémentaires	
Activités techniques: Dessin technique	1h
Activités techniques : Bois	1h
Langues modernes : A.C. Néerlandais	1h
Sciences et mathématiques : Travaux dirigés : Mathématiques	1h
Remédiation	
Français	(1h)
Langue moderne 1 néerlandais	(0h)
Mathématique	(1h)
<b>Total</b>	<b>32</b>

## 1er degré formation commune : 2C, 2S

Formation commune	2C	2S
Religion catholique	2h	2h
Français	5h	5h
Langue moderne 1 néerlandais	4h	4h
Mathématiques	5h	5h
Education physique	3h	3h
Etude du milieu	4h	4h
Sciences	3h	3h
Education par la technologie	1h	1h
Education plastique	1h	1h
Activités complémentaires		
Activités techniques: Dessin technique	1h	1h
Activités techniques : Bois	1h	1h
Langues modernes : A.C. Néerlandais	1h	1h
Sciences et mathématiques : Travaux dirigés : Mathématiques	1h	1h
Remédiation		
Français	(1h)	(0h)
Langue moderne 1 néerlandais	(0h)	(0h)
Mathématique	(1h)	(0h)
<b>Total</b>	<b>32</b>	<b>32</b>

## 1er degré différencié

Formation commune	1DA	2DA
Religion catholique	2h	2h
Français	8h	6h
Mathématiques	6h	4h
Education physique	4h	4h
Etude du Milieu	3h	4h
Sciences	2h	2h
Langues modernes 1: Néerlandais	2h	2h
Education plastique	3h	2h
Education par la technologie		
TP Mécanique	1h	1h
Mécanique		1h
TP Electricité	1h	1h
Electricité		1h
TP Bois	1h	1h
Bois		1h
Dessin technique	1h	2h
<b>Total</b>	<b>32h</b>	<b>32h</b>

